Suivi de l'AG du 8 décembre | Informations

L'assemblée générale du 8 décembre dernier s'est transformée en plaisante discussion étant donné que nous n'avions pas atteint le quorum pour prendre des décisions en toute légitimité.

Il en ressort néanmoins un certain nombre d'informations que nous souhaitons vous transmettre sur les sujets suivants:

1. Aménagement intérieur
2. Aménagement extérieur du campus
3. Plagiat
4. Négociations
5. Élections à des comités
6. Travaux des comités
7. Activités sociales

1. Aménagement intérieur du campus

- la direction nous a informé que les **travaux de réaménagement de certains locaux** (notamment pour relocaliser le programme de Soins infirmiers et pour installer le nouveau programme de Technique d'éducation spécialisée), prévus pour l'été 2022, sont reportés à l'été 2023;
- la direction a accepté de créer un **"comité bureaux"** et de **l'élargir au locaux**. Ce comité, qui permettra de poser une réflexion sur les besoins de la communauté et de bien planifier les réaménagements à venir, devrait se mettre en branle au début de la session d'hiver.

2. Aménagement extérieur du campus

- la direction a accepté de mener **une consultation sur l'aménagement du campus** qui devrait dépasser la simple présentation du Plan directeur dont une version a été présentée cet automne lors d'une réunion CD/CP. La consultation devrait avoir lieu à la session d'hiver.

3. Plagiat

- *Compilatio*, le logiciel de détection du plagiat développé en France, sera implanté au collège dès que le certificat de sécurité du logiciel aura été revu pour correspondre aux nouvelles normes de sécurité gouvernementales.

4. Négociations

- **Résultats des votes** : À la fin novembre, toutes les assemblées générales de consultation sur les ententes de principe sur les matières de tables centrale et sectorielle s'étaient prononcées. En conformité avec la règle de la double majorité (majorité de voix des syndicats et majorité de voix des membres votants), les deux ententes ont été adoptées par le regroupement cégep.
- **travaux préalables à la signature de la convention collective** : le processus de « clause à clause » (réécriture des principes de l'entente en clauses ou parties de clause de la convention) est amorcé mais le comité de la FNEEQ chargé de les réviser ne sait pas encore quand ces travaux de réécriture seront complétés.

5. Élections à des comités

- Lors des premières assemblées de la session, des élections devront avoir lieu, notamment **au comité CIMR** (Comité institutionnel sur les mesures de réussite) et au **comité Révision des statuts et règlements**, mais également au **comité de négociation et de mobilisation** ainsi qu'au **comité syndical visant l'assistance professionnelle et le codéveloppement**, sitôt que nous aurons revu ou adopté leur mandat.

6. Travaux des comités

- Les comités syndicaux sont invités à nous **présenter en assemblée générale le fruit de leurs réflexions ou de leurs travaux** tout au long de la session. Vous n'avez qu'à écrire à l'exécutif pour demander que l'on vous réserve du temps à l'ordre du jour d'une AG. Ces présentations sont utiles à vos collègues pour savoir ce qui se passe au cégep, mais permettent également aux membres d'un comité de prendre le pouls de l'assemblée sur certains sujets.

7. Activités sociales

- Depuis quelques années, le SPCSL organise un **Syndi-bistro après chacune des séances de la Commission des études** qui se déroule toujours un mercredi après-midi. Cette activité, ouverte à tous, est toujours l'occasion d'échanges informels des plus sympathiques. Surveillez l'affiche qui circulera pour connaître tous les détails de ces activités.